



# PLANNING DE PRÉSENCE

Enfant (s) : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**Vacances d'hiver** (du 26/02/2018 au 09/03/2018)  
**A BRIMBELLE**

## Accueil de Loisirs - Vacances d'hiver <sup>(1)</sup>

SEMAINE 9														
Lundi 26 février			Mardi 27 février			Mercredi 28 février			Jeudi 1 mars			Vendredi 2 mars		
1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM
SEMAINE 10														
Lundi 5 mars			Mardi 6 mars			Mercredi 7 mars			Jeudi 8 mars			Vendredi 9 mars		
1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM

Cochez les cases à remplir

(1) : N'indiquez pas les heures d'accueil complémentaires ; elles seront prises en compte automatiquement à l'arrivée ou au départ de votre enfant.

Date :

Signature

**Important : Le planning de présence des enfants doit être transmis une semaine avant le début des vacances concernées**  
 Attention, le dépôt du planning de présence ne prévaut pas d'une place tous les jours. Si la capacité maximale d'accueil est atteinte pour une journée, les nouvelles inscriptions seront refusées ce jour là.